

Note de service

Destinataires : Médecins, résidents, infirmières praticiennes spécialisées – CIUSSS-EMTL

Expéditeurs : Groupe de travail interne - chantier IPAM - imagerie avancée
Dr Chantale Bélanger
Dr Marc Brosseau
Dr Stéphane Duquette
Dr Martine Leblanc
Dr Garry Pelletier
Dr Jean-François Tremblay
Dr Patricia Ugolini

Date : Le 2 décembre 2024

Objet : **** RAPPEL ** PERTINENCE – DEMANDES D'ANGIOSCAN PULMONAIRE**

Bonjour,

Devant une croissance constante des demandes d'angioscan pulmonaire pour la recherche d'embolie pulmonaire ainsi qu'une chute notable du taux de positivité, et ce, dans un contexte de disponibilité limitée des plateaux et du personnel, nous vous avons transmis en avril dernier un audit réalisé à ce sujet, ainsi qu'un lien pour accéder aux initiatives « Choisir avec soins » en médecine pulmonaire.



3-Présentation QA
13 mars 2024.pdf

<https://doi.org/10.1164/rccm.201403-0588ED>

Rappel des éléments à considérer avant de faire une demande d'angioscan pulmonaire :

- Faire une radiographie pulmonaire préalable (obligatoire sauf exception)
- Ne pas réaliser si d-dimères négatifs
- Utiliser les algorithmes d'aide au diagnostic
- Considérer les diagnostics alternatifs et ne pas réaliser dans ce contexte
- Questionner la pertinence si le patient est adéquatement anticoagulé
- Faire l'examen approprié pour la pathologie recherchée principale

Nous tenons à vous informer que dorénavant, à moins d'un contexte d'instabilité ou de situation critique, la radiographie pulmonaire est un préalable obligatoire avant de demander un angioscan pulmonaire. Les trouvailles à la radiographie pourraient rendre l'angioscan pulmonaire non requis.

En vous remerciant de votre collaboration habituelle, nous demeurons disponibles pour tout questionnement ou commentaire.

